

**L'Exposition sur l'immigration
congolaise dans notre commune ; Interpellation introduite par
Mme MHADI Malika , Conseillère communale.**

Chers collègues,

Je me permets de vous adresser cette interpellation concernant l'exposition récemment organisée à Saint-Josse-ten-Noode portant sur l'immigration congolaise.

Cette initiative culturelle, qui retrace une partie importante de l'histoire migratoire entre la République démocratique du Congo et la Belgique, s'inscrit dans un contexte historique et social complexe, et mérite à ce titre une attention particulière de notre Conseil.

Elle contribue à la reconnaissance de mémoires souvent invisibilisées et au dialogue interculturel cher à nos cœurs et à notre commune.

Ceci est essentiel dans une commune aussi diverse que la nôtre et qui comprend dans son collège et son conseil des personnes originaires de la République démocratique du Congo, je salue ici Mme Ilunga et M.Basambi mais aussi de nombreux amis de ce géant africain. Ils sont nombreux dans cette enceinte.

Je souhaite donc poser les questions suivantes :

1. Comment est née l'idée de cette exposition ? Quelles collaborations ont été nouées ? Quel est le programme et comment y intéresse-t-on le citoyen et plus particulièrement nos jeunes ?
2. Quels ont été les critères de sélection des contenus exposés ?
3. Les communautés concernées, notamment les personnes d'origine congolaise vivant à Saint-Josse, ont-elles été consultées ou impliquées dans l'élaboration de l'exposition ?
4. Quel budget a été alloué à ce projet ? La commune a-t-elle participé financièrement ou matériellement ?
5. Quelle est la durée prévue de l'exposition et quelles actions d'accompagnement sont prévues (conférences, visites guidées, activités pédagogiques, etc.) ?
6. Enfin, comment la commune envisage-t-elle de pérenniser ce type d'initiatives, afin de renforcer la transmission des mémoires liées aux différentes vagues migratoires qui ont façonné notre commune ?

Je vous remercie pour votre éclairage et je conclurai en rappelant que l'histoire de l'immigration congolaise fait partie intégrante de l'histoire de notre pays et de notre commune. De ce fait, il est de notre devoir collectif d'en assurer la visibilité et la transmission dans le respect, la pluralité et la rigueur historique tout comme cela a été le cas avec les 60 ans des immigrations turque et marocaine précédemment.